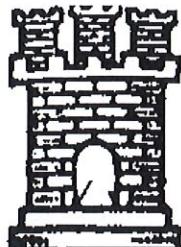




Wallonie



Esneux

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Mesdames Anne-Catherine, Solange et Isabelle DE LOVINFOSSÉ demeurant Rue des Grosses Pierres 17 à 4870 Trooz.

Le terrain concerné est situé Rue du Chêne, 10 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section A n°414H3, 414Y2.

La demande vise les travaux suivants : Transformation et construction de 2 unités de 8 et 4 logements, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le nombre d'emplacement de stationnement ;
- les volumes sont couverts par des toitures à plusieurs versants ;
- la hauteur sous gouttière de chaque mur gouttereau est supérieure à 7m ;
- la hauteur des pignons est supérieure à 10m ;
- les débordements de la toiture sur les pignons et sur les murs gouttereaux ne sont pas limités à la planche de rive ;
- le nombre de matériaux pour la couverture de tous les versants d'une toiture ;
- la modification des baies existantes ;

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Schéma de développement communal pour les raisons suivantes :

- le projet est situé en zone résidentielle 5 à 10 logements/hectare

Le projet implique la modification de la voirie communale.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial et conformément au décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

**L'enquête publique est ouverte le 16 août 2023 et clôturée le 15 septembre 2023.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be) ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2022-035 DE LOVINFOSSÉ.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 15 septembre à 9h à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.